



Administration de pilotage des Laurentides
Laurentian Pilotage Authority

Le 22 juin 2021

Madame Johannie Martin
Agence d'évaluation d'impact du Canada
Région du Québec
901-1550, avenue d'Estimauville
Québec (Québec)
G1J 0C1

OBJET : Réponse à la demande d'avis expert final dans le cadre de l'évaluation environnementale du projet Énergie Saguenay (numéro de dossier 5543)

Madame,

Le mandat de l'Administration de pilotage des Laurentides (APL) consiste à assurer la sécurité de la navigation en fournissant des services de pilotage maritime efficaces et efficients sur le fleuve Saint-Laurent et la rivière Saguenay en collaboration avec les pilotes de la Corporation des pilotes du Bas Saint-Laurent (CPBSL).

Nous avons examiné l'ensemble des documents relatifs à l'étude d'impact environnemental déposés par le promoteur et selon notre mandat et notre expertise, nous sommes d'avis que le projet Énergie Saguenay est documenté de façon adéquate, que les mesures proposées pour réduire les effets environnementaux sont suffisantes et que les navires utilisés ne présenteront pas plus de risque pour la sécurité de la navigation que les autres navires que l'on retrouve actuellement dans le fleuve Saint-Laurent et la rivière Saguenay.

La Loi sur le pilotage permet aux Administrations de pilotage d'établir des règlements délimitant des zones de pilotage obligatoire, de déterminer quels navires sont assujettis au pilotage obligatoire, de définir des critères pour l'émission de brevets de pilotage et de déterminer la formation obligatoire des pilotes ainsi que les autres exigences de sécurité liées aux services de pilotage.

En lien avec le projet Énergie Saguenay et la venue de ces nouveaux navires, l'article 35 (1) d) du Règlement de l'Administration de pilotage des Laurentides prévoit déjà que les navires de plus de 74 999 tonnes de port en lourd requièrent la présence de deux pilotes brevetés à bord. De plus, comme le stipule l'article 20 (1) a), les deux pilotes seront tous deux de classe A, ce qui représente au moins 8 ans d'expérience acquise à titre de pilote breveté agissant dans les eaux du fleuve Saint-Laurent pour le secteur Escoumins – Québec incluant la rivière Saguenay.

Devant les exigences réglementaires canadiennes et internationales en évolution, les transformations technologiques, l'accroissement de la dimension des navires et des risques relatifs à l'environnement, le maintien d'un haut niveau de compétence chez les pilotes est une préoccupation déterminante pour la CPBSL et l'APL.

Pour faire face à ces défis, la CPBSL s'appuie sur une culture d'apprentissage de longue date qui est en constante évolution. Elle possède un simulateur de navigation multidisciplinaire pour répondre aux besoins spécifiques de formation et d'entraînement des pilotes. De plus, elle s'est dotée d'un programme de formation continue et d'évaluation du maintien des compétences, programme approuvé par l'APL et conforme aux recommandations de l'Organisation maritime internationale.

Le promoteur d'Énergie Saguenay a énuméré plusieurs mesures d'atténuation des risques en lien avec la sécurité de la navigation et de ses opérations. Les navires citernes seront construits sur mesure pour le projet GNLQ, ses systèmes de direction et de propulsion seront doublés et ils auront une coque renforcée pour affronter les glaces. Ils seront escortés par un puissant remorqueur dans la zone critique de l'embouchure du Saguenay jusqu'à l'île St-Louis. De plus, deux autres remorqueurs de même type seront présents au terminal afin d'assister les navires à l'accostage et à l'appareillage. Ces remorqueurs seront sur place tout au long du chargement des navires et prêts à intervenir en cas d'urgence. Un pilote restera à bord afin d'être prêt à quitter le quai en tout temps en cas de besoin.

L'Administration de pilotage des Laurentides ainsi que la Corporation des pilotes du Bas Saint-Laurent sont d'avis que le promoteur a bien anticipé les risques en lien avec la venue des navires méthaniers et elles n'ont pas de préoccupation particulière en lien avec ce projet.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, Madame, nos salutations distinguées.

<Original signé par>

Patricia Hébert
Directrice, Sécurité maritime